

CARTE FIDELITE

Toute entrée plein tarif, en visite libre ou guidée, ouvre droit à la **carte fidélité**.

La carte fidélité offre un tarif réduit sur les 2^{ème} et 3^{ème} visites des Sites et Musées du Département de la Loire soit l'abbaye Benedictine à Charlieu, le château de la Bâtie d'Urfé à Saint-Etienne-le-molard, le prieuré à Pommiers-en-Forez et le couvent des Cordeliers à Saint-Nizier-sous-Charlieu.

La 4^{ème} visite est gratuite.

Tarif réduit et gratuité s'appliquent indifféremment sur les visites libres ou guidées mais ne concernent pas les manifestations payantes organisées dans le cadre de la programmation culturelle.

La validité de la carte fidélité est d'une durée d'un an à partir de la date d'émission.

La carte fidélité n'a pas de fonction coupe-file et la réservation préalable reste conseillée pour les visites guidées.

La carte fidélité ne peut être remboursé, même en cas de perte, vol, ni repris, ni échangé.

PASS ANNUEL « Explorez la Loire au fil des siècles »

Le **Pass annuel**, au prix de 20 € ttc, est en vente exclusivement à l'accueil des Sites et Musées du Département de la Loire soit l'abbaye Benedictine à Charlieu, le château de la Bâtie d'Urfé à Saint-Etienne-le-molard, le prieuré à Pommiers-en-Forez et le couvent des Cordeliers à Saint-Nizier-sous-Charlieu.

Le pass annuel ne peut être remboursé, même en cas de perte, vol, ni repris, ni échangé.

Ce pass annuel est nominatif et ne peut en aucun cas être prêté ou cédé à une tierce personne.

Sa validité, d'une durée d'un an à partir de sa date d'émission, donne droit à une entrée illimitée, en visite guidée ou libre dans les 4 sites départementaux ci-nommés.

Le pass annuel n'a pas de fonction coupe-file et la réservation préalable reste conseillée pour les visites guidées.

Le pass annuel ne donne pas droit d'entrée aux différentes manifestations payantes organisées dans le cadre de la programmation culturelle.